



cyberaide!ca^{MD}

**LA DÉNONCIATION OBLIGATOIRE DE
LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE AU MANITOBA**
RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DE CYBERAIDE.CA





Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

Ce rapport a été publié en juin 2020 par le Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE). Il met en relief le rôle du CCPE dans le cadre de la loi sur la dénonciation obligatoire au Manitoba et présente un résumé des activités pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 dans la province du Manitoba.

© 2020, Centre canadien de protection de l'enfance inc., 615 chemin Academy, Winnipeg (Manitoba). Tous droits réservés. Il est permis de reproduire cette publication en tout ou en partie et de la conserver dans un système de recherche documentaire à des fins d'information, de référence et de recherche, mais non à des fins commerciales. Il est également permis de faire mention de ce rapport et d'en citer des extraits à condition de mentionner aussi le Centre canadien de protection de l'enfance inc. ainsi que la date et le titre du rapport.

« cyberaide!ca » est une marque du Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE) déposée au Canada. « CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE » ainsi que le logo (araignée) du Projet Arachnid et le nom « Projet Arachnid » sont utilisés au Canada comme marques du CCPE.

Les statistiques sur les activités d'information sont des estimations fournies par l'entreprise qui a mis l'espace promotionnel à notre disposition. Les impressions correspondent au nombre de fois qu'un support de sensibilisation est vu, peu importe le nombre de fois qu'une même personne le voit.

TABLE DES MATIÈRES

LE CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE	2	IDENTIFICATION ET SOUTIEN DES VICTIMES	21
SURVOL DES ACTIVITÉS	4	Nos manquements envers les enfants : Changer le paradigme	21
LA DÉNONCIATION OBLIGATOIRE DE LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE	7	Série du New York Times	24
STATISTIQUES 2019-2020		Solutions technologiques pour lutter contre les images d'abus pédosexuels	26
Exemples de signalements	9	Défense des intérêts des survivantes et survivants et compréhension de leurs besoins particuliers	29
FORMATION, ÉDUCATION ET RESSOURCES	10	LA SUITE DES CHOSES	34
FORMATION POUR LES PROCUREURS ET LES FORCES POLICIÈRES	12		
CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LA DÉNONCIATION OBLIGATOIRE	14		

LE CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

Aider les familles. Protéger les enfants.

Le CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CCPE) est un organisme de bienfaisance national voué à la sécurité et à la protection des enfants. Il offre des programmes et services à la population canadienne dans le but de réduire les abus pédosexuels et l'exploitation sexuelle des enfants, d'aider à retrouver les enfants disparus et de prévenir la violence faite aux enfants. Cyberaide.ca — la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet — relève du CCPE. En service depuis le 26 septembre 2002, Cyberaide.ca a été intégrée en mai 2004 à la *Stratégie nationale du gouvernement du Canada pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet*.

Les signalements que **cyberaide.ca**™ reçoit du public sont de huit types :



Pornographie juvénile
(images d'abus pédosexuels)



Leurre par Internet



**Exploitation d'enfants
à des fins de prostitution**



Tourisme pédophile



Trafic d'enfants



**Rendre accessible à
un enfant du matériel
sexuellement explicite**



Entente ou arrangement
avec une autre personne
en vue de commettre une
infraction d'ordre sexuel à
l'égard d'un enfant



**Diffusion non
consensuelle
d'images intimes**

Au 31 mars 2020, **le nombre de signalements traités par Cyberaide.ca s'élevait à 3 208 253**. En 2019-2020, nous avons traité **1 371 796 signalements**; de ce nombre, 98 % sont attribuables au Projet Arachnid.

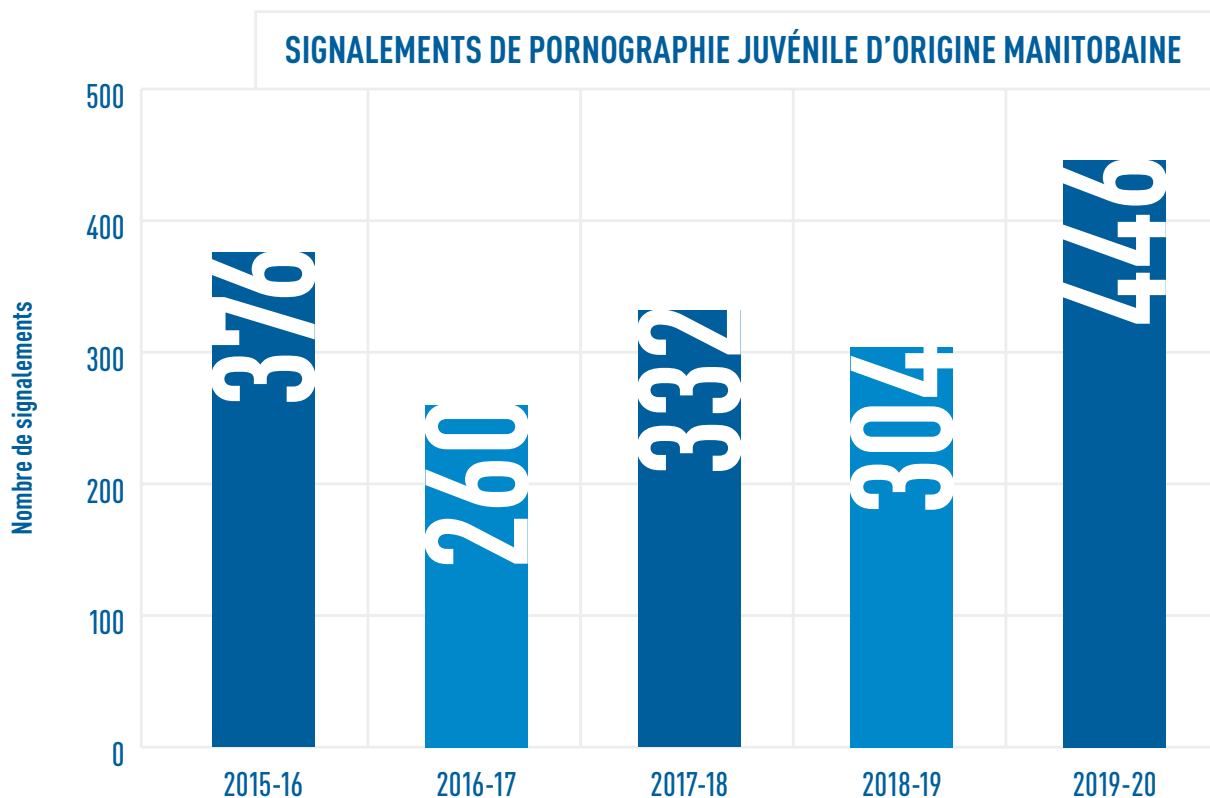
Environ 98 % des signalements de cas d'exploitation sexuelle d'enfants reçus en 2019-2020 ont été retransmis à une ou plusieurs instances (corps de police, services de protection de l'enfance ou centrales du réseau INHOPE) ou ont donné lieu à l'envoi d'une demande de suppression d'images à un fournisseur de services électroniques. En date du 31 mars 2020, Cyberaide.ca avait connaissance que les signalements qui lui avaient été transmis par la population canadienne avaient mené à **au moins 562 arrestations policières** et **au moins 520 prises en charge d'enfants en situation d'abus**.

SURVOL DES ACTIVITÉS

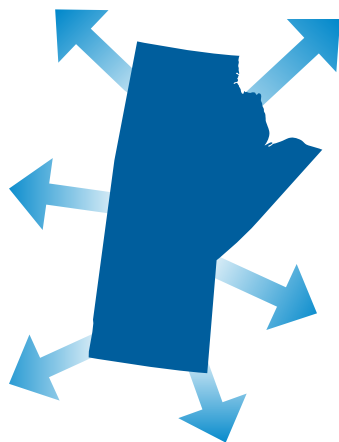
La *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* oblige les personnes se trouvant sur le territoire du Manitoba à signaler les cas soupçonnés de pornographie juvénile à Cyberaide.ca pour analyse. Aux termes de cette loi, lorsque Cyberaide.ca détermine qu'un incident de pornographie juvénile pourrait s'être produit au Manitoba, il lui revient d'agir pour protéger l'enfant en retransmettant le signalement à une agence de services à l'enfant et à la famille ou à un corps de police ou aux deux, s'il y a lieu, et de prendre toutes les autres mesures éventuellement stipulées dans le règlement.

La dénonciation obligatoire vise à faciliter le signalement des enfants qui pourraient avoir besoin de protection.

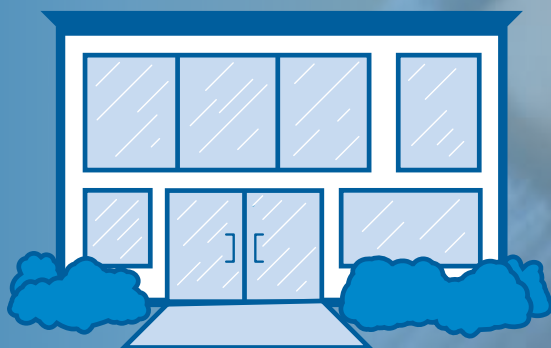
Cyberaide.ca a reçu en tout **4 057 signalements** d'origine manitobaine classés Pornographie juvénile depuis l'entrée en vigueur de la dénonciation obligatoire de la pornographie juvénile au Manitoba en 2009. **En 2019-2020, Cyberaide.ca traité 446 signalements d'origine manitobaine soumis dans la catégorie Pornographie juvénile, une hausse de 44 % par rapport à la moyenne annuelle des 5 dernières années (310).**



Entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020, la majorité (87 %) des signalements transmis selon les mêmes critères viennent de personnes qui ont choisi de ne pas s'identifier. Ce résultat concorde assez bien avec ceux des cinq dernières années du fait que, le plus souvent, **l'internaute qui tombe sur un site pouvant contenir de la pornographie juvénile ne connaît généralement pas l'identité des enfants sur les images et ne sait généralement rien du suspect**. Par conséquent, on peut comprendre qu'il pourra préférer garder l'anonymat.



En 2019-2020, 80 % des signalements d'origine manitobaine ont été retransmis aux autorités policières ou ont donné lieu à une demande de suppression d'images transmise à d'autres entités, par exemple des fournisseurs de services électroniques (FSÉ). La majorité des signalements d'origine manitobaine se rapportent à des images ou à des incidents hors province. Ce résultat montre l'importance d'avoir un point de contact pour vérifier minutieusement les signalements et les retransmettre aux instances compétentes; il est aussi en phase avec le taux de triage d'autres provinces.



De tous les signalements reçus depuis l'entrée en vigueur de la dénonciation obligatoire, le 15 avril 2009, 1 679 ont été retransmis à un corps de police ou à une centrale du réseau INHOPE ou ont donné lieu à une demande de suppression d'images transmise à un fournisseur de services. Durant la même période, nous avons retransmis à la protection de l'enfance un total de 176 signalements classés Pornographie juvénile et contenant des renseignements sur l'identité d'un enfant victime ou d'un suspect en territoire manitobain.

En 2019-2020, le CCPE A MENÉ des activités qui ont permis de souligner l'importance de cette loi et le grand rôle que la formation, l'information et la sensibilisation continuent de jouer. Nous présentons ci-dessous une liste sommaire de ces activités; plus de détails dans les sections suivantes.

PG. 10 Nous avons donné une formation en personne à près de **2 000** parents, éducateurs, directions scolaires, professionnels de la protection de l'enfance, cliniciens et jeunes du Manitoba.



PG. 11 Nous avons donné une formation en ligne sur la problématique des abus pédosexuels à **plus de 7 700** professionnels et bénévoles du Manitoba dans le cadre du programme Priorité Jeunesse.



PG. 32 Nous avons préparé des **déclarations de la victime et des déclarations au nom d'une collectivité** et les avons soumises auprès des tribunaux au Manitoba et au Canada, tout en informant continuellement les procureurs du Manitoba au sujet de la jurisprudence applicable.



PG. 13 Nous avons mené **des campagnes d'information** au Manitoba sur les problématiques et les dangers de l'heure ainsi que les moyens d'obtenir de l'aide et l'importance des services de Cyberaide.ca.



PG. 10 Nous avons distribué **plus de 67 300** exemplaires de nos ressources d'éducation, de prévention et de sensibilisation au Manitoba.



PG. 11 Nous avons mis **gratuitement de NOUVELLES leçons en ligne** à la disposition des éducateurs et des formations en ligne pour les professionnels qui travaillent avec des enfants.



PG. 31 Nous avons créé de **nouvelles ressources** pour les parents sur la problématique des abus pédosexuels et les moyens à prendre pour protéger leurs enfants.



PG. 27 Nous avons élargi les **critères du Projet Arachnid** pour l'envoi des demandes de suppression de manière à inclure des images qui ne relèvent pas du *Code criminel* afin de soutenir les victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images au Manitoba et au Canada.



PG. 12 Nous avons fourni aux forces policières, y compris la police militaire de la BFC de Winnipeg, un **accès à la formation en ligne sur la dynamique des abus pédosexuels** pour les agents ainsi que des ressources à distribuer aux familles du Manitoba.



LA DÉNONCIATION OBLIGATOIRE DE LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

STATISTIQUES 2019-2020

L'information qui suit porte sur les signalements d'origine manitobaine soumis dans la catégorie **Pornographie juvénile** durant la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

En 2019-2020, Cyberaide.ca a reçu **446 signalements** d'origine manitobaine dans la catégorie Pornographie juvénile :

89 % des incidents signalés¹ concernaient des sites Web.


Après analyse, **34 % des incidents ont été classés²** **Pornographie juvénile**, Pornographie juvénile (non confirmé), Pornographie juvénile — Rendre accessible (confirmé ou non confirmé) ou Pornographie juvénile — Écrite/audio.

98 % des signalements ont été soumis via la fiche de signalement en ligne de Cyberaide.ca, tandis que les 2 % restants ont été soumis via la ligne téléphonique sans frais.

87 % des auteurs de signalement de pornographie juvénile ont choisi de ne pas s'identifier.

¹ Les signalements sont décomposés en fonction du nombre d'incidents qu'ils contiennent. Par exemple, un même signalement pourrait contenir des informations sur un site Web et un clavier. Les analystes considéreraient alors qu'il s'agit de deux incidents distincts et les analyseraient séparément.

² Un analyste à la protection de l'enfance attribue à chaque incident une classification secondaire (propre à Cyberaide.ca) basée sur le *Code criminel* du Canada. Cela permet de confirmer ou de corriger la classification attribuée par l'auteur du signalement.



Lorsqu'un signalement de pornographie juvénile d'origine manitobaine contenait des renseignements sur la jeune victime ou le suspect, son auteur s'est identifié dans 51 % des cas.

L'âge indiqué par l'auteur du signalement était de 18 à 30 ans dans 26 % des cas, de 31 à 50 ans dans 14 % des cas, de moins de 18 ans dans 2 % des cas et de 51 ans et plus dans 2 % des cas (l'âge n'était pas indiqué dans 54 % des cas).

37 % des signalements d'origine manitobaine classés Pornographie juvénile par le signalant ont été retransmis à la police ou aux centrales du réseau INHOPE ou ont donné lieu à l'envoi d'une demande de suppression d'images à un fournisseur de services électroniques.

14 signalements classés Pornographie juvénile par Cyberaide.ca ont été retransmis aux services de protection de l'enfance et de police du Manitoba.

5 signalements classés autrement que Pornographie juvénile par Cyberaide.ca ont en outre été retransmis aux services de protection de l'enfance.

Selon les informations reçues des services de protection de l'enfance, les 14 signalements classés Pornographie juvénile par Cyberaide.ca se répartissent comme suit :

- » Allégations fondées : 1 signalement
- » Allégations non fondées : 4 signalements
- » Abus non confirmé : 1 signalement
- » Aucun danger apparent pour l'enfant : 4 signalements
- » Enquête en cours : 3 signalements
- » 1 signalement a été retransmis à une agence de protection de l'enfance à l'extérieur du Manitoba, sans retour d'information.

Exemples de signalements

En juillet 2019, Cyberaide.ca a reçu un signalement contenant des allégations de possession et de diffusion d'images d'abus pédosexuels sur les médias sociaux à l'endroit d'un homme. Selon les informations reçues, l'individu côtoyait des enfants par l'entremise de son travail et de ses activités bénévoles. Le signalement a été retransmis à la police ainsi qu'à la protection de l'enfance. Une enquête sur ces allégations est en cours.



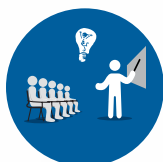
En septembre 2019, Cyberaide.ca a reçu un signalement contenant des allégations de consommation de pornographie juvénile à l'endroit d'un homme. L'auteur du signalement prétendait que l'individu avait peut-être accès à un enfant. La protection de l'enfance enquête actuellement sur ces allégations. L'information a été retransmise à la police ainsi qu'à la protection de l'enfance. Une enquête sur ces allégations est en cours.



Le CCPE a participé à une conférence de presse du Service de police de Winnipeg concernant Project Hook, une initiative proactive du service de police pour lutter contre l'exploitation des enfants sur Internet. Ce projet a mené à l'arrestation de huit individus sous des accusations de leurre. Il a aussi invité la population à se rendre sur le site de Cyberaide.ca pour se renseigner sur les précautions à prendre et signaler les cas d'abus pédosexuels sur Internet.

FORMATION, ÉDUCATION ET RESSOURCES

En 2019-2020, le CCPE a fourni de la formation et des ressources sur l'exploitation sexuelle des enfants à des professionnels de la protection de l'enfance et d'autres domaines. Voici les principaux résultats de ces efforts :



Plus de 1 620 personnes ont reçu une formation Enfants avertis en personne; de ce nombre :

- » **105 parents** ont reçu de l'information sur l'autoprotection en ligne et hors ligne;
- » **750 jeunes** ont reçu de l'information sur l'autoprotection en ligne et hors ligne;
- » **367 enseignants, administrateurs et spécialistes** du réseau scolaire ont reçu de l'information sur nos programmes et services, l'enseignement du programme Enfants avertis et la mise en œuvre d'une approche systémique de protection.



Plus de **1 550 comptes d'accès aux leçons numériques d'Enfants avertis** ont été ouverts pour des enseignants du Manitoba.



Plus de 2 300 trousseaux et ressources du programme Priorité Jeunesse ont été distribués à des organismes de services à l'enfance.



Plus de 290 professionnels ont reçu une formation Priorité Jeunesse en personne.



Plus de 7 700 comptes d'accès à la formation en ligne Priorité Jeunesse ont été créés.



Le CCPE travaille avec B & L Resources for Children, Youth & Families pour donner la formation Priorité Jeunesse à tout son personnel. En 2019-2020, B & L a acheté 270 comptes de formation Priorité Jeunesse pour toutes ses familles d'accueil.



Certains établissements d'enseignement postsecondaire, dont l'Université du Manitoba, insèrent la formation en ligne Priorité Jeunesse dans le cursus de leur faculté d'éducation.

Nouvelle formation : Priorité Jeunesse — Niveau 1

Le CCPE veut rendre son offre de perfectionnement professionnel accessible à un maximum de personnes qui travaillent avec des enfants et qui prennent soin d'enfants et propose à cette fin diverses formules et niveaux d'information.

À l'automne 2019, nous avons lancé *Priorité Jeunesse — Introduction à la protection des enfants contre les abus sexuels*. Cette brève formation en ligne s'adresse aux personnes qui travaillent avec des enfants et qui veulent de l'information de base sur les abus pédosexuels ainsi qu'aux personnes qui souhaitent rafraîchir leurs connaissances sur le sujet. Elle intéressera peut-être aussi les parents d'enfants desservis par un organisme de services à l'enfance.

Depuis son lancement, **plus de 3 500** comptes ont été demandés par **plus de 35** organismes du Manitoba ou créés pour eux.



FORMATION POUR LES PROCUREURS ET LES FORCES POLIÉRIÈRES

Forces policières

Par leur rôle de premier plan dans la protection des enfants, les forces policières du Manitoba sont parfaitement bien placées pour diffuser les ressources du CCPE, autant dans leurs interventions directes auprès des écoles que par l'entremise de leurs réseaux sociaux. En 2019-2020, nous avons distribué des ressources d'éducation et de prévention aux forces policières de toute la province et leur avons fourni les messages et les supports nécessaires pour sensibiliser la population. À souligner :

- Nous avons élargi notre rayonnement au sein des forces policières jusqu'aux Forces armées canadiennes. Nous avons rencontré la Police militaire à la BFC de Winnipeg et lui donnons accès aux formations en ligne du CCPE ainsi qu'à des ressources à remettre aux familles confrontées à des situations d'abus.



- Les nouvelles recrues du Service de police de Winnipeg ont désormais accès au programme Priorité Jeunesse dans le cadre de leur formation. De plus, tous les membres de l'Unité des crimes contre les enfants de la Police de Winnipeg ainsi que ceux qui souhaitent en faire partie doivent suivre la formation en ligne Priorité Jeunesse. Ils auront ensuite accès aux Vidéos d'experts du CCPE, qui constituent le niveau suivant de la formation.
- Les policiers de tout le Manitoba qui ont suivi le programme de techniques policières du Collège communautaire Assiniboine ont accès au programme Priorité Jeunesse ainsi qu'aux Vidéos d'experts pour les policiers.

Procureurs

Le service juridique du CCPE continue d'informer les procureurs manitobains de l'évolution de la jurisprudence tout au long de l'année et de faire des présentations dans des contextes appropriés, comme la réunion du Comité exécutif national sur la confiscation civile.

Panel sur la diffusion non consensuelle d'images intimes

L'avocate générale du CCPE, Monique St. Germain, et Catherine Tabak, gestionnaire de programme pour Cyberaide.ca, ont fait une présentation dans le cadre d'une séance d'information organisée par le Shameless Circle, un organisme de Winnipeg qui offre des programmes gratuits aux femmes qui ressentent de la honte pour toutes sortes de raisons, dont la diffusion non consensuelle d'images intimes (DNCII). Il a été question de l'évolution du droit dans ce domaine ainsi que des services de Cyberaide.ca aux victimes de ce crime.

L'activité, ouverte au public, a attiré des victimes de ce crime et d'autres fournisseurs de services (thérapeutes, représentantes d'organismes locaux pour les femmes, etc.). Cette présentation constituait aussi une part importante du rôle du CCPE dans le cadre de la *Loi sur la protection des images intimes* du Manitoba.

Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LA DÉNONCIATION OBLIGATOIRE

Cyberaide.ca est chargée d'informer la population manitobaine sur la dénonciation obligatoire de la pornographie juvénile. La sensibilisation et les activités d'information restent des priorités pour Cyberaide.ca. Pour réaliser des progrès en matière de protection des enfants au Manitoba et de soutien aux familles et pour mieux faire connaître ce précieux service, il est essentiel de sensibiliser la population davantage, de diffuser de ressources, de promouvoir la cause et d'agir.

Il y a des voix qui font mal à entendre... mais qui doivent être entendues

Le CCPE apporte son soutien aux survivantes et survivants d'abus pédosexuels avec prise d'images à travers des ressources spécialisées et des activités de représentation et de recherche. La campagne *Il y a des voix qui font mal à entendre... mais qui doivent être entendues* place littéralement les voix des survivantes et survivants au premier plan, en les citant directement et en les faisant entendre. Cette puissante campagne a été déployée sur des supports imprimés et sur les médias sociaux.

Le CCPE s'est adressé au vaste auditoire de la CBC à travers des bandeaux et des prévidéos sur les sites d'actualités de la chaîne, qui ont généré respectivement 250 000 et 300 000 impressions.

Sur les médias sociaux, les utilisateurs étaient invités à se renseigner sur le travail du CCPE auprès des survivantes

et survivants en se rendant sur le site cyberaide.ca/survivantes_survivants. La vidéo de cette campagne — courte et percutante — faisait entendre une véritable survivante d'abus pédosexuels avec prise d'images. Elle a généré plus d'un million d'impressions rien qu'avec les stories Instagram, et un million de plus avec Facebook et Twitter. La page vers laquelle les gens étaient dirigés à la fin de la vidéo a enregistré **plus de 23 000 de pages vues** durant le mois de la campagne, dont plus de 6 % en provenance du Manitoba.

Au Manitoba, la campagne a aussi été déployée sur 11 panneaux d'affichage en ville et en région, huit annonces d'une demi-page dans des journaux de Winnipeg et des journaux ruraux, et 117 affiches numériques et classiques dans les toilettes publiques. Cela dit, en raison de COVID-19, de nombreuses campagnes se sont poursuivies dans le nouvel exercice financier ou ont été suspendues, de sorte que les résultats au 31 mars 2020 n'étaient pas disponibles.



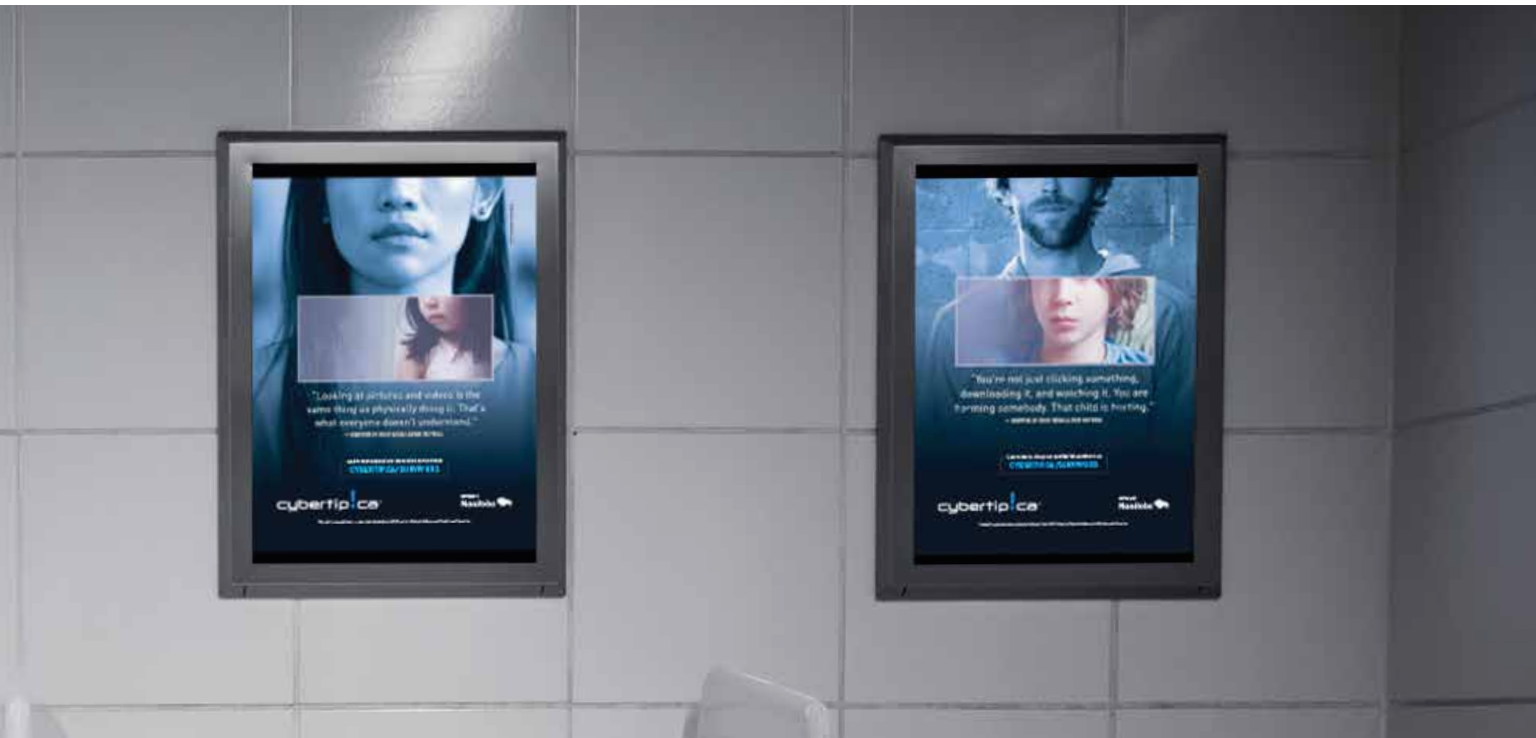


Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

Opération Lollipop

Toutes les 12 heures, le CCPE détecte 10 824 nouvelles images d'abus pédosexuels sur Internet avec le Projet Arachnid. Pour illustrer de façon bouleversante la quantité d'images que cela représente, le CCPE a créé *Lolli* : *L'exposition dont personne ne veut parler*.

Cette exposition a été installée au Stackt Market de Toronto du 12 au 14 juillet et a attiré plus de 1 300 visiteurs, dont le maire de Toronto, M. John Tory. Elle a bénéficié d'une importante couverture médiatique à la grandeur du Canada. Les mentions sur Internet, à la radio et à la télé ont atteint 125 millions de personnes³.



Le Manitoba compte pour beaucoup dans ce résultat, car le reportage en ligne de Global News Winnipeg a été syndiqué 24 fois pour un total de 13 600 000 impressions, l'article en syndication du Winnipeg Sun a généré 17 800 000 impressions, tandis que d'autres reportages des radios et des télévisions manitobaines ont généré quatre millions d'impressions.

³ L'audimétrie a été réalisée par No Fixed Address (NFA).



Dans l'exposition, des sucettes (en anglais *lollipops*) se substituaient à aux images par allusion au terme que les délinquants utilisent pour désigner les victimes de leurs crimes horribles. Les couleurs gaies et l'odeur agréable des sucettes tranchaient avec les panneaux jalonnant le parcours de l'exposition, qui reproduisaient des propos d'abuseurs recueillis sur le dark web pour illustrer l'ampleur du problème. On pouvait aussi entendre des survivantes et survivants expliquer comment ces images perturbaient leur existence.

Le parcours se terminait toutefois sur une note optimiste avec la présentation des capacités du Projet Arachnid, qui a le potentiel de sortir les survivantes et survivants du cycle des abus et de la peur.



Pour appuyer le tout, le CCPE a avait prévu une campagne sociomédiasique avant et après l'exposition. L'agence publicitaire torontoise No Fixed Address avait fourni au CCPE une vidéo percutante de l'exposition qui montrait les réactions des visiteurs tout en faisant entendre les voix des survivantes représentées. Les réactions des internautes ont été tout aussi viscérales que celles des visiteurs de l'exposition :

« Tellement troublant! Je voudrais effacer toute trace de ce que j'ai vu ai entendu, mais je suppose que c'est ça, le problème. Nous devons protéger nos enfants et les entendre. »

– Commentaire sur Twitter

« C'est horrible, mais il fallait attirer l'attention là-dessus. Espérons que ce mouvement permettra d'éviter que des milliers d'enfants innocents soient victimes d'abus et de violence. »

– Commentaire sur Facebook

« Merci de votre détermination et de vos efforts pour sensibiliser la population et mettre un terme à cette situation. La pornographie juvénile est un dossier extrêmement troublant et délicat. Je pense que cette Opération Lollipop est un très bon pas dans la bonne direction. »

– Commentaire sur Instagram

Les publications organiques ont depuis généré plus de 21 000 impressions. Pour leur part, les publications payantes ont généré plus de 900 000 impressions et près de 31 000 clics sur le lien vers [OperationLollipop.ca](https://www.operationlollipop.ca), le site Web de la campagne. Près de 5 % des clics venaient du Manitoba.



Vos enfants se diffusent-ils en direct aux yeux de tous?

À l'occasion de la Journée pour un Internet plus sûr, qui a lieu chaque année au début de février, des gens de partout dans le monde s'unissent pour apprendre aux enfants et aux ados à se servir du numérique de façon prudente et responsable. Cette année, le CCPE a demandé aux familles de mettre leurs préados en garde contre les risques de la vidéo en direct parce que Cyberaide.ca avait constaté une **augmentation de 57 %⁴** des signalements d'adultes ayant contacté des enfants de 8 à 12 ans pour des motifs sexuels dans le contexte d'une diffusion en direct.

Le CCPE a publié un communiqué de presse pour faire état de quelques-uns des cas signalés et donner des conseils aux parents pour mieux protéger leurs enfants sur Internet. Il leur a aussi rappelé l'importance de faire un signalement à Cyberaide.ca s'ils apprennent que leur enfant subit des pressions sur Internet pour se livrer à des activités sexuelles sur une plateforme de vidéo en direct ou partager des images à caractère sexuel.



| Photo : CTV News Winnipeg, 11 février 2020

⁴ 68 signalements en 2018 contre 107 signalements en 2019..

ALERTES Cyberaide.ca!

Les Alertes Cyberaide.ca servent à informer le public des utilisations malveillantes du numérique à l'encontre des enfants et des précautions à prendre. En 2019-2020, Cyberaide.ca a lancé une alerte après que la pandémie de COVID-19 eût entraîné la fermeture des écoles et amené les enfants à passer plus de temps sur Internet à la maison.



Cette alerte a attiré l'attention des médias de tout le Canada et appelé le directeur de Cyberaide.ca, Stephen Sauer, à donner une demi-douzaine d'entrevues pour parler des dangers et donner des conseils aux parents pour mieux protéger leurs enfants en ces temps inédits. Ces entrevues ont permis une fois de plus de rappeler aux gens l'importance de faire un signalement à Cyberaide.ca s'ils apprennent qu'un enfant subit des pressions sur Internet pour se livrer à des activités sexuelles sur une plateforme de vidéo en direct ou partager des images à caractère sexuel.

L'alerte a aussi donné lieu à la publication d'un article sur le blogue de ParentsCyberAvertis.ca. Cet article, **lu par plus de 260 Manitobains**, offrait lui aussi des conseils d'usage, et la campagne sociomédiatique qui l'accompagnait a généré plus de 200 000 impressions et 5 400 clics vers le site.

Le CCPE a continué d'offrir aux familles, aux écoles et aux organismes de services à l'enfance de l'information et des ressources en matière de sécurité en ligne pendant la fermeture continue des écoles en avril⁵ et par la suite. Une page de ressources a notamment été créée sur le site protegeonsnosenfants.ca.

Durant cette période, Cyberaide.ca a enregistré une hausse fulgurante des signalements d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. Rien que dans les deux premières semaines d'avril, les signalements ont augmenté de 40 %. Des situations de conditionnement et de leurre, des sollicitations non désirées et répétées venant d'étrangers et des cas de sextorsion ont notamment été rapportés.

⁵ Le 1^{er} avril 2020 marque le début de l'exercice financier 2020-2021 du CCPE. La suite des choses sera traitée plus en détail dans le *Rapport de valeur sociale 2020-2021*.

IDENTIFICATION ET SOUTIEN DES VICTIMES

En octobre 2014, le CCPE a lancé son plan de transformation pluriannuel intitulé *Stratégie numérique pour protéger les enfants les plus jeunes et les plus vulnérables du Canada*. Cette *Stratégie numérique* est la pierre angulaire de nos efforts depuis plusieurs années et nous l'avons renforcée en y greffant notre *Stratégie d'identification et de soutien des victimes*.

Le CCPE s'est concentré sur deux piliers importants de ces initiatives : réduire l'accessibilité aux images d'abus pédosexuels et améliorer les services de soutien offerts aux survivantes et survivants.

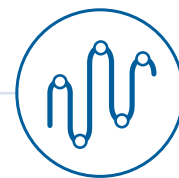
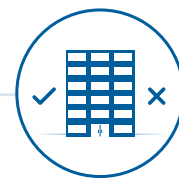


NOS MANQUEMENTS ENVERS LES ENFANTS : CHANGER LE PARADIGME

En 2019, le CCPE a ajouté un document de plus à son arsenal pour renforcer ces piliers : un nouveau cadre sur les droits de l'enfant intitulé *Nos manquements envers les enfants : Changer le paradigme*. Ce cadre appelle les gouvernements, les entreprises et les centrales de signalement du monde entier à agir de toute urgence. Les politiques actuelles concernant la suppression des images d'abus pédosexuels sont axées sur la détermination et la suppression des images jugées illégales en vertu du droit pénal. **À la différence, le cadre que nous proposons place au premier plan les intérêts supérieurs des enfants et leur droit à la dignité, à la vie privée et à la protection.** C'est une vérité incontestable que les droits d'un enfant victime seront sans cesse violés tant que des images de violence et d'abus à son endroit seront accessibles sur Internet.

Les moyens déployés pour combattre cette épidémie sont à bien des égards inadéquats, et le cadre soulève plusieurs grandes préoccupations :

- L'industrie s'en tient strictement aux définitions étroites du droit pénal. Les définitions pénales ne tiennent pas compte du vaste éventail d'images préjudiciables ou violentes en circulation et s'avèrent trop strictes pour servir de base à des décisions sur la suppression des images. Par conséquent, une grande proportion d'images préjudiciables ou violentes restent en ligne.
- Les entreprises de technologie n'ont pas toutes le même souci de protéger les enfants. Certains membres de l'industrie se hâtent d'agir dès qu'ils reçoivent des demandes de suppression d'images, d'autres les contestent ou les ignorent carrément.
- L'industrie omet de supprimer toutes les images d'une série consacrée à un abus. Beaucoup d'images sont produites dans le contexte d'un abus, et bien que certaines (prises isolément) ne répondent pas en principe à une définition pénale, elles s'insèrent quand même dans le continuum de l'abus subi par l'enfant. Par exemple, une série peut s'ouvrir sur l'image d'un enfant vêtu et en venir à montrer des scènes d'abus sexuel contre cet enfant. L'image de l'enfant vêtu n'en reste pas moins un rappel de l'abus qu'il a subi.
- L'industrie manque de cohérence et d'objectivité dans ses analyses. Pour certains membres de l'industrie, tout signe de maturité physique exclura la suppression de l'image même si la demande vient d'une centrale de signalement fiable et vérifiée.
- Les photos et les vidéos de violence physique sont souvent ignorées. Il y a parfois des scènes de violence physique extrême (ligotage, torture physique).
- Les conditions d'utilisation de l'industrie sont appliquées de façon arbitraire. Les entreprises interprètent et appliquent ces règles sans aucune véritable possibilité de révision ou d'appel par les membres du public. N'étant pas soumises à une surveillance adéquate, les entreprises prennent inévitablement des décisions arbitraires en ce qui a trait à la suppression d'images.





CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

Aider les familles. Protéger les enfants.

Avec *Nos manquements envers les enfants : Changer le paradigme*, le CCPE propose un ensemble de principes d'action selon lesquels la suppression des images d'abus pédosexuels et des images préjudiciables ou violentes d'enfants doit être dictée d'abord et avant tout par la protection et les droits des enfants. Ces principes sont :

- que la suppression s'étende aussi à toutes les images préjudiciables ou violentes d'enfants, y compris :
 - » Toutes les images associées à l'abus. Ces images ne répondent souvent pas à la définition pénale, mais elles s'insèrent néanmoins dans le processus d'abus.
 - » Les photos et vidéos d'enfants nus ou partiellement nus qui ont été diffusées (généralement après avoir été volées sur des comptes de médias sociaux non sécurisés ou prises en secret) ET qui sont utilisées dans un contexte sexualisé ou associées à des commentaires à caractère sexuel.
 - » Les photos et les vidéos d'enfants en situation d'abus, de torture ou de contention.
- que l'industrie donne suite de façon objective et uniforme aux demandes de suppression d'images venant de centrales fiables et vérifiées et que les fournisseurs de services Internet refusent de servir les opérateurs négligents ou complices de la présence d'images d'abus pédosexuels sur Internet;
- que les pouvoirs publics prennent les devants et mettent en place des lois qui placent l'intérêt des enfants au centre de l'attention;
- que la société réclame des changements.





Le cadre du CCPE appelle à soumettre la suppression des photos et des vidéos à des critères qui prônent l'intérêt supérieur de l'enfant victime. En 2020-2021, le CCPE produira un bulletin de l'industrie basé sur le traitement des demandes de suppression d'images par les entreprises.

Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

SÉRIE DU NEW YORK TIMES

Au début de 2019, les journalistes Michael Keller et Gabriel Dance du *New York Times* ont contacté le CCPE pour voir comment les organisations s'attaquent à la problématique des images d'abus pédosexuels sur Internet. Au fil des mois, ils ont pris connaissance du travail du CCPE avant de publier quatre articles percutants dans une série intitulée *Exploited*, qui a mis en évidence l'abondance d'images d'abus pédosexuels sur Internet et la mollesse de l'industrie par rapport au problème.



Le quotidien, qui compte 130 millions de lecteurs par mois, a mentionné le CCPE, Cyberaide.ca et le Projet Arachnid à de nombreuses reprises.

Pointés du doigt pour leur inaction à protéger les enfants, certains membres de l'industrie ont commencé à donner suite plus rapidement aux demandes de suppression d'images et à afficher moins de résistance. Nous avons aussi constaté une augmentation de l'intérêt pour Shield par Projet Arachnid^{MD}, notre API pour l'industrie, et de son utilisation au sein de l'industrie.



Le *New York Times* a fait retentir des voix des survivantes, qui ont eu le courage de témoigner de leurs expériences et de leur douleur pour montrer comment l'industrie et les pouvoirs publics échouent à protéger adéquatement les enfants.

Sondage *Votre voix a le pouvoir de protéger les enfants*

Dans la foulée de la publication du deuxième article par le *New York Times*, en novembre, le CCPE a lancé un bref sondage intitulé *Votre voix a le pouvoir de protéger les enfants*, pour prendre le pouls de l'opinion publique sur la responsabilité des entreprises vis-à-vis de la suppression des images d'abus pédosexuels sur Internet. En un peu plus de trois mois, **10 500 + répondants ont indiqué dans une large majorité que les entreprises de technologie devaient répondre de leur inaction** à supprimer les photos et les vidéos préjudiciables aux enfants et que le gouvernement devrait adopter des lois assorties de sanctions pour les entreprises récalcitrantes.

Voici les faits saillants du sondage :

Les résultats complets du sondage *Votre voix a le pouvoir de protéger les enfants* ont été publiés en marge d'une déclaration d'appui aux *Principes volontaires pour contrer l'exploitation et l'abus sexuels des enfants en ligne* issus de la Réunion ministérielle des cinq pays.

Ces principes volontaires ont été dévoilés à l'occasion d'une table ronde tenue à la Maison-Blanche et à laquelle le CCPE a participé. Plus de détails sous la rubrique consacrée aux Phoenix 11.

95 % des répondants estiment que les entreprises de technologies, lorsqu'elles sont informées que des images volées d'enfants sont republiées ou diffusées dans un contexte sexuel sur leurs serveurs et leurs plateformes, devraient être obligées par la loi de supprimer ces images.



CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE
Centre for Child Protection

90 % des répondants estiment que les gouvernements devraient adopter des lois pour obliger les entreprises de technologie à se conformer à des normes de sécurité assorties de sanctions pour les entreprises.



CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE
Centre for Child Protection

83 % des répondants estiment que des accusations criminelles devraient être déposées contre les entreprises de technologie qui omettent de supprimer des images d'abus pédosexuels de leurs serveurs; 15 % estiment que ces entreprises devraient être mises à l'amende.



CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE
Centre for Child Protection

SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES POUR LUTTER CONTRE LES IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS

Le Projet Arachnid



Début 2016, le CCPE a entrepris de créer une plateforme mondiale pour réduire l'accessibilité aux images d'abus pédosexuels. Lancée en 2017, la plateforme Projet Arachnid a été conçue pour explorer les liens trouvés sur des sites où la présence d'images d'abus pédosexuels a été signalée à Cyberaide.ca et détecter à quels endroits ces images étaient accessibles au public. Lorsque des images d'abus pédosexuels étaient détectées, une demande de suppression était envoyée à l'hébergeur.

Le Projet Arachnid évolue et s'adapte sans cesse pour arriver à mieux détecter les images d'abus pédosexuels de manière proactive. Capable de traiter des milliers d'images à la seconde, le Projet Arachnid possède des capacités de détection et d'action largement supérieures aux méthodes traditionnelles. Depuis son lancement en 2017, le Projet Arachnid a **détecté plus de 15,6 millions d'images suspectes et envoyé plus de 5,5 millions de demandes de suppression**⁶ à des fournisseurs de contenu.

⁶ Au 31 mars 2020.

En 2019-2020, Projet Arachnid a détecté en moyenne 400 000 images suspectes uniques par mois, pour un total de près de 4,8 millions d'images uniques détectées.

La collaboration d'autres centrales de signalement ailleurs dans le monde contribue sensiblement à l'enrichissement de la plateforme Projet Arachnid. À l'aide d'un appareil appelé Arachnid Orb, les analystes de centrales étrangères peuvent collaborer avec ceux du CCPE afin de mettre leurs expertises en commun, de réduire les doublons d'efforts et d'en venir, à terme, à augmenter le nombre de demandes de suppression envoyées par l'entremise de Projet Arachnid.

En 2019-2020, le Centre pour les enfants disparus et exploités de la Croatie (CNZD), le Commissariat à la sécurité en ligne de l'Australie (eSafety Commissioner) et l'organisme finlandais Protect Children (Lapsia Suojellaan) ont joint les rangs de l'équipe grandissante d'analystes dont faisaient déjà partie le Canada, les États-Unis, la Suède, la Colombie et l'organisme finlandais Save the Children (Lapset Pelastakaa - Radda Barnen) afin d'augmenter la capacité et l'efficacité du Projet Arachnid à détecter les images d'abus pédosexuels sur Internet et à les faire supprimer.



En avril 2019, le gouvernement britannique a publié un document intitulé *Online Harms White Paper*, qui fait mention du Projet Arachnid et aborde les points clés du cadre sur droits de l'enfant du CCPE.





Projet Arachnid : Briser le cycle des abus

Certes, Projet Arachnid remplit l'un des piliers de la stratégie en réduisant l'accessibilité aux images d'abus pédosexuels, mais il agit aussi sur un autre pilier : soutenir les survivantes et survivants. Nous avons appris de survivantes et survivants (aujourd'hui adultes) d'abus pédosexuels enregistrés et possiblement diffusés sur Internet que le traumatisme engendré par la création des images d'abus pédosexuels se répercute dans toutes les facettes de leur vie. Les survivantes et survivants nous ont aussi appris que l'une des choses les plus difficiles à accepter est la diffusion incontrôlée des images de leur expérience d'abus et leur accessibilité au public. Le Projet Arachnid procure aux survivantes et survivants de ce crime horrible un certain réconfort à l'idée que des efforts sont faits pour effacer les traces des abus qu'ils ont subis.

Aide aux victimes et aux survivantes et survivants

Tout au long de l'année 2019-2020, le CCPE est intervenu directement auprès de victimes qui ont signalé des images abusives ou exploitantes à Cyberaide.ca pour les aider à faire supprimer ces images par l'entremise du Projet Arachnid. Le CCPE a aussi collaboré avec différents corps policiers pour faire supprimer des images de victimes nouvellement identifiés dans le cadre d'enquêtes en cours.

Le CCPE a en outre aidé des survivantes et survivants ainsi que leurs familles à réduire les risques et les répercussions ces crimes. Dans de nombreux cas l'an dernier, le personnel du CCPE est intervenu pour faire disparaître d'Internet des comptes et des images qui présentent un risque pour la survivante, le survivant ou sa famille. Ces démarches visaient :

- à faire fermer des comptes des médias sociaux de délinquants qui diffusaient des renseignements personnels sur leurs victimes, les mettant ainsi en danger;
- à faire fermer des comptes des médias sociaux de personnes qui harcelaient, menaçaient ou traquaient des survivantes, des survivants ou leur famille.



En 2019-2020, le CCPE a agi de la sorte dans 10 situations impliquant des Manitobains. Le CCPE a aussi fait quatre recommandations aux Services aux victimes de Justice Manitoba et aidé la famille d'une victime à présenter une demande au Programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels du gouvernement du Manitoba. Le CCPE a en outre orienté une victime vers un avocat dont la spécialité consiste à représenter des victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images et à les accompagner dans leurs démarches judiciaires pour obtenir un dédommagement.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES SURVIVANTES ET SURVIVANTS ET COMPRÉHENSION DE LEURS BESOINS PARTICULIERS

Le CCPE a le privilège d'entendre les témoignages instructifs de survivantes et survivants d'abus pédosexuels enregistrés et potentiellement diffusés sur Internet. L'information recueillie auprès de ces survivantes et survivants oriente nos actions de défense visant à mieux desservir cette population.



GROUPES DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS SURVIVANTES ET SURVIVANTS

Les Phoenix 11



Depuis plus de deux ans, le CCPE travaille avec les Phoenix 11, un formidable groupe de survivantes qui unissent leurs voix pour amener le monde à prendre conscience des séquelles liées aux abus pédosexuels sur Internet.

En 2019-2020 le CCPE a accompagné les Phoenix 11 qui, de survivantes, se sont transformées en véritables porte-paroles et alliées des victimes passées et présentes d'abus pédosexuels avec prise d'images.

- En juin, les Phoenix 11 accompagnées de la directrice générale du CCPE, Lianna McDonald, se sont rendues à Washington pour participer à une rencontre avec le NCMEC afin de réexaminer leur plan tactique de sensibilisation et de discuter de la suite des choses.

- En juillet, les Phoenix 11 se sont rendues à Londres avec Lianna McDonald pour participer à deux réunions importantes. La première fut une journée complète à la NSPCC (National Society for the Prevention of Cruelty to Children) qui s'est ouverte le matin par une table ronde réunissant des acteurs stratégiques du ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni, d'organismes d'aide aux victimes d'abus pédosexuels et d'autres organismes de lutte contre les images d'abus pédosexuels. En après-midi, Lianna McDonald a présenté le Projet Arachnid et le travail du CCPE auprès des survivantes et survivants au personnel de la NSPCC. De leur côté, les Phoenix 11 ont fait part de leurs impressions sur quelques programmes de la NSPCC en cours d'élaboration.



Elles ont également rencontré la ministre britannique Victoria Atkins — qui a pris le temps de les recevoir juste avant que le nouveau premier ministre s'adresse au Parlement pour la première fois — ainsi que des responsables du ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni. À chaque occasion, les Phoenix 11 ont parlé des séquelles des abus qu'elles ont subis et réclamé des changements précis dans la prise en charge des images d'abus pédosexuels.

- Lors d'une rencontre historique à la Maison-Blanche, les Phoenix 11 ont été invitées à livrer leur témoignage dans le cadre d'une table ronde réunissant les participants de la Réunion ministérielle des cinq pays, dont le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, l'honorable Bill Blair, des membres de l'industrie (Google, Microsoft, Snap, Roblox, Twitter et Facebook) ainsi que de hauts fonctionnaires de la Maison-Blanche (Joe Grogan, Kellyanne Conway et Ivanka Trump).



Du temps a été alloué à chaque membre des Phoenix 11 pour raconter son histoire et expliquer comment sa vie a été bouleversée. Chacune a imploré l'industrie d'en faire davantage pour protéger la sécurité et les droits des enfants sur Internet.

Lorsque les ministres ont été invités à prendre la parole, James Brokenshire, ministre d'État à la Sécurité au ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni, a utilisé une partie de son temps de parole pour remercier les Phoenix 11 de leur courage et de leur action et rappeler que cette réunion sans précédent découlait directement de leurs efforts.

Après la table ronde, les participants de la Réunion ministérielle des cinq pays ont dévoilé en conférence de presse leurs *Principes volontaires pour contrer l'exploitation et l'abus sexuels des enfants en ligne*. Le procureur général des États-Unis, William Barr, a ouvert la conférence de presse en remerciant lui aussi les Phoenix 11 de leur courage et de leur détermination à faire changer les choses.

Mères de survivantes et survivants d'abus pédosexuels

Pour en savoir plus sur les difficultés que vivent encore les familles de survivantes et survivants des années après la fin des abus physiques, le CCPE a réuni un groupe de mères d'enfants victimes d'abus sexuels enregistrés et diffusés sur Internet. Nous avons observé chez ces mères un continuum émotionnel qui se perpétue bien au-delà de « la découverte » de l'abus et qui est souvent marqué par la perte de relations, l'instabilité financière et une préoccupation constante pour la sécurité de leur enfant, entre autres choses.



Leur apport est incontournable pour orienter le développement de ressources de soutien destinées aux familles qui, souvent, ne pas quoi faire ni comment aider leur enfant. Il faut mentionner ici une série de trois brochures (*Comprendre l'abus pédosexuel*, *Abus pédosexuels : Réparer les dégâts* et *Protéger mon enfant*) visant à aider les familles dans le processus de guérison. En 2019-2020, plus de 3 300 exemplaires de ces brochures ont été distribués au Manitoba et près de 170 versions PDF ont été téléchargées depuis le site du CCPE.

Ces ressources ont donné naissance à une autre brochure intitulée *Protecting Your Child*, dont l'objectif est d'expliquer la problématique des abus pédosexuels au grand public. Depuis sa publication en ligne à l'été 2019, plus de 100 exemplaires ont été téléchargés au Manitoba depuis le site du CCPE.



Survivants masculins

Le CCPE commence tout juste à étudier, avec la collaboration d'un groupe d'hommes courageux qui acceptent de raconter leur histoire, les expériences des survivants masculins, qui portent le fardeau de la stigmatisation sociale consécutive aux abus sexuels perpétrés contre des personnes de sexe masculin.

En février 2020, une toute première retraite de survivants masculins a réuni à Chicago six survivants d'abus pédosexuels avec prise d'images du Canada et des États-Unis. Ils étaient accompagnés du Dr Duncan Craig, qui agissait comme facilitateur, des avocats des victimes (James Marsh, Carol Hepburn et Debbie Bianco), de la Dr^e Sharon Cooper, de Lanae Holmes du NCMEC ainsi que de Lianna McDonald, Monique St. Germain et Catherine Tabak, respectivement directrice générale, avocate générale et gestionnaire de programme pour Cyberaide.ca.

Cette émouvante première rencontre n'est que le début du travail du CCPE auprès de ces survivants.

Efforts pour faciliter l'enregistrement et l'utilisation de déclarations de la victime et de déclarations au nom d'une collectivité au Manitoba



La déclaration de la victime (DV), prévue par le *Code criminel*, est un précieux outil dont les survivantes et survivants peuvent se prévaloir pour prendre le contrôle de leur histoire et faire changer les choses. Le CCPE veut enregistrer davantage de ces déclarations lorsque des survivantes et survivantes et, dans certains cas, des membres de leur famille veulent se faire entendre dans le processus judiciaire pour sensibiliser le tribunal, l'abuseur et le public aux conséquences persistantes et importantes du crime sur la victime.

La déclaration au nom d'une collectivité (DC), aussi prévue par le *Code criminel*, permet à une communauté de décrire au tribunal, à l'abuseur et au public le préjudice ou la perte que le crime lui a causé. Le CCPE a rédigé une DC au nom de toutes les victimes identifiées et non identifiées d'abus pédosexuels avec prise d'images. Les Phoenix 11, en plus de leur déclaration de sensibilisation, ont aussi enregistré leur propre DC.



Le service juridique du CCPE constate une forte augmentation des demandes de DV et de DC de la part de procureurs de tout le Canada et rapporte pour l'année 2019-2020 :

- La première soumission par le CCPE d'une DV dans une affaire de DNCII (entendue incidemment au Manitoba) pour faire valoir les préjudices causés par ce genre de crime. Cette déclaration ouvre la voie à des soumissions similaires dans des affaires où la victime est réticente à soumettre une DV.
- Un plus grand nombre de soumissions multiples (plus d'une DV, plus d'une DC ou une combinaison des deux dans une même affaire). Cela permet au tribunal d'entendre les points de vue de diverses victimes et communautés et de donner à celles-ci une voix plus forte dans le processus de détermination de la peine. Une DC, une DV ou les deux ont été déposées dans 20 affaires.
- Six nouvelles DV ont été déposées, mais 14 DV comprenant des DV enregistrées précédemment ont été déposées dans neuf affaires.
- La DC du CCPE a été déposée pour la première fois dans une audience de détermination de la peine à imposer à un accusé de moins de 18 ans.



LA SUITE DES CHOSES

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la dénonciation obligatoire de la pornographie au Manitoba, nous constatons que l'importance de la sensibilisation, de l'éducation et de la formation ne se dément pas. Pour l'exercice 2020-2021, le CCPE s'emploiera activement à réaliser les objectifs suivants :

Formation continue et ressources pour la protection de l'enfance

Le CCPE continuera d'offrir de la formation et des ressources aux professionnels de la protection de l'enfance en ce qui concerne l'exploitation sexuelle des enfants. À ce chapitre :



- Nous tiendrons notre Colloque annuel de formation sur les enfants disparus ou exploités (25-27 mai 2021).
- Nous donnerons des présentations et des séances d'information à la demande des agences et des régies de protection de l'enfance.
- Nous ajouterons des modules de formation en ligne sur la problématique des abus pédosexuels avec accès aux Vidéos d'experts.
- Nous aiderons les victimes prises en charge par la protection de l'enfance à faire supprimer d'Internet les images se rapportant aux abus qu'elles ont subis.
- Nous enverrons aux agences de protection de l'enfance du matériel d'information et d'intervention à remettre aux survivantes et aux survivants ainsi qu'aux parents protecteurs (<https://protegeonsnosenfants.ca/fr/ressources-et-recherche/soutien-aux-familles-de-survivantes-survivants/>).
- Nous instituerons un suivi régulier auprès des responsables de la protection de l'enfance concernant les signalements retransmis par Cyberaide.ca.
- Nous continuerons d'alimenter le portail de la protection de l'enfance afin de réaliser des gains d'efficacité et de rester en contact régulier avec les professionnels de la protection de l'enfance.

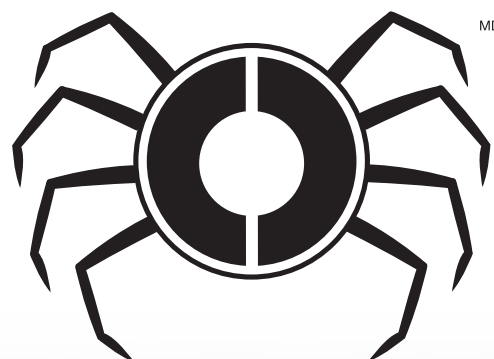


Campagnes de sensibilisation

En 2020-2021, le CCPE déploiera une campagne de sensibilisation au Manitoba pour inciter la population à signaler toute inquiétude concernant un abus pédosexuel. Des publicités seront diffusées sur différents supports (panneaux d'affichage, médias sociaux, publicités imprimées et publicités vidéo).

Exploitation de la technologie pour lutter contre les images d'abus pédosexuels

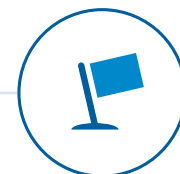
Le CCPE est récole à augmenter le nombre de fournisseurs de services qui utilisent Shield par Projet Arachnid pour interrompre la propagation d'images d'abus pédosexuels. Il appellera aussi à des changements dans la façon dont les fournisseurs de contenu donnent suite aux demandes de suppression d'images d'abus pédosexuels hébergées sur leurs serveurs. Il s'agit notamment d'inclure dans ces demandes des images préjudiciables ou violentes qui ne répondent pas nécessairement à la définition pénale des images d'abus pédosexuels et de rendre les fournisseurs responsables de leur suppression. Il ne fait aucun doute que les images d'abus pédosexuels demeurent une menace croissante pour la sécurité et les droits des enfants et que les approches actuelles ne remédient pas à la multiplicité des images préjudiciables et violentes d'enfants.



Soutien aux victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images

En 2020-2021, le CCPE compte :

- Poursuivre la collaboration avec les autorités policières et la protection de l'enfance pour faire en sorte que les informations relatives aux images de victimes identifiées soient versées dans le Projet Arachnid afin que ces images puissent être détectées et supprimées.
- Améliorer les mécanismes de signalement pour les victimes et les survivantes et survivants qui craignent que des images d'abus ou d'exploitation aient été distribuées afin d'en faciliter la suppression.
- Continuer d'offrir aux victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images (aujourd'hui adultes) la possibilité de participer à l'enquête auprès des survivantes et survivants.
- Continuer de travailler avec des groupes de défense des intérêts des survivantes et survivants pour renforcer les actions de lutte contre les abus pédosexuels sur Internet et exiger des changements dans la prise en charge de ces images.
- Continuer de travailler avec les survivantes et survivants pour créer et actualiser des DV et les mettre à la disposition des procureurs au Manitoba et dans le reste du Canada afin qu'ils puissent les utiliser dans les procédures judiciaires.
- Trouver des sources d'aide juridique et financière pour les victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images et réclamer des modifications législatives au besoin.
- Lancer une enquête auprès des membres non abuseurs des familles des victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images pour leur offrir la possibilité de livrer leur témoignage et d'aider à orienter les recommandations destinées à mieux desservir les jeunes victimes.







CENTRE CANADIEN *de* PROTECTION DE L'ENFANCE™
Aider les familles. Protéger les enfants.

protegeonsnosenfants.ca

Cyberaide.ca est un programme du Centre canadien de protection de l'enfance, un organisme de bienfaisance enregistré qui se consacre à la protection personnelle de tous les enfants.